FLASH INFO SPGQ

Flash Info | 1er juillet 2020

Volume 3 no 111 – 1er juillet 2020

Voici votre Flash Info, une publication hebdomadaire du SPGQ qui propose un survol de l'actualité touchant votre syndicat. Si des évènements exceptionnels surviennent, le SPGQ vous en transmettra les détails dans les plus brefs délais par le biais d'envois de dernière heure.

Ce bulletin d'information est une réalisation de :

- Nathalie Côté, conseillère à l'information
- Philippe Desjardins, conseiller à l'information
- Cindy Provencher, adjointe administrative

Pour joindre l'équipe des communications : communications@spgq.qc.ca

Bonne lecture!

FLASH INFO SPGQ

Remaniement ministériel

Le SPGQ félicite les ministres LeBel, McCann et Dubé

Québec, le 25 juin 2020 — Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) tient à féliciter Sonia LeBel, présidente du Conseil du trésor, Danielle McCann, ministre de l'Enseignement supérieur et Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, pour leur récente nomination.

« Nous sommes heureux de voir une femme se hisser à la présidence du Conseil du trésor et nous espérons que la nomination de Mme LeBel contribuera à la résolution des problèmes d'équité salariale et de discrimination systémique envers les femmes au sein de l'appareil gouvernemental », indique Lydia Martel, première vice-présidente du SPGQ.

Le SPGQ se réjouit également qu'une ministre soit maintenant entièrement dédiée à l'éducation supérieure. « Nous sommes confiants qu'elle contribuera à obtenir la pleine reconnaissance du personnel professionnel dans l'éducation supérieure », ajoute Mme Martel.

Finalement, le SPGQ souhaite que M. Dubé sache allier toute la sensibilité nécessaire dans un ministère comme celui de la santé à ses qualités de gestionnaires.

Avis de concours

Personne conseillère à l'organisation du travail

FLASH INFO
SPGQ

Fières et fiers ensemble

En ce Mois de la fierté, le SPGQ rend hommage à ses membres et aux autres militants qui s'investissent pour faire avancer les droits des personnes LGBTQ. Ils peuvent compter sur notre solidarité. Au cours des prochains mois, les membres et les personnes alliées des communautés LGBTQ vont célébrer la Fierté partout au Québec. Ce sera le moment de réaffirmer notre engagement pour l'égalité et la justice.

Un regard sur le passé

La Fierté offre un temps d'arrêt pour poser un regard sur notre histoire collective et sur les mesures à prendre pour arriver à une société plus juste et inclusive pour toutes et tous. Depuis les émeutes de Stonewall, déclenchées à la suite d'une descente policière à New York touchant les personnes homosexuelles le 28 juin 1969, la société a cheminé dans sa défense des droits des personnes LGBTQ. Les communautés les plus marginalisées — comme les personnes racisées, autochtones, noires, trans, non binaires, handicapées ou sans ressources financières stables — demeurent toutefois disproportionnellement touchées par la discrimination.

La marche pour la justice se poursuit

À la veille des festivités, le SPGQ s'engage à poursuivre la défense de ses membres et de toutes les communautés LGBTQ. Le syndicat promet :

- de revendiquer pour des milieux de travail et des politiques gouvernementales solidaires des personnes des communautés LGBTQ;
- d'exiger des services sociaux et de santé publique gratuits et accessibles.

Célébrer la Fierté

Les célébrations auxquelles nous sommes habitués n'auront malheureusement pas lieu cet été en raison de la pandémie de la COVID-19. Néanmoins, nous tenons à souligner la force et la résilience des communautés LGBTQ ici et ailleurs. À travers le Québec, les organisations repensent la Fierté en la transposant dans le monde virtuel. Pour plus d'informations entourant la tenue de ces événements alternatifs, n'hésitez pas à consulter le site Internet de la Fierté (région métropolitaine) ou celui de la Fête arc-en-ciel 2020 (Capitale-Nationale). En somme, peu importe la forme que prendront les célébrations cette année, elles seront certainement marquées de solidarités et d'alliances.

FLASH INFO SPGQ

Compressions

Le SPGQ dénonce la décision illégale de Loto-Québec

Québec, le 30 juin 2020 — Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) dénonce la décision de Loto-Québec de réduire la semaine de travail de son personnel professionnel à quatre jours par semaine pour une période de six mois, un geste illégal et contraire à la convention collective.

« Nous comprenons que Loto-Québec fait face à des enjeux importants en raison de la pandémie de COVID-19, indique Guillaume Bouvrette, troisième vice-président du SPGQ et responsable de l'unité d'accréditation de Loto-Québec. Néanmoins, l'employeur n'a pas le droit de décréter unilatéralement de nouvelles conditions de travail contraires à la convention collective négociée de bonne foi par les parties. C'est illégal et surtout très irrespectueux envers son personnel. » Le SPGQ prendra tous les moyens à sa disposition afin de s'assurer que les droits de ses 470 membres soient respectés.

Finalement, c'est avec beaucoup de tristesse que le SPGQ a appris que l'employeur mettait fin au contrat de certains de ses professionnels surnuméraires et qu'il mettait à pied 2250 autres employés de son organisation. « Nous sommes de tout cœur avec eux », note M. Bouvrette.

FLASH INFO SPGQ

Soulager le stress financier des locataires

Québec, le 30 juin 2020 – La pandémie de COVID-19 a entraîné des fermetures d'entreprises, des réductions d'heures de travail et des pertes d'emploi. Pour plusieurs locataires, payer le loyer est donc devenu une source de stress importante. La Société d'habitation du Québec (SHQ) a notamment mis en place un programme d'aide financière pour les aider.

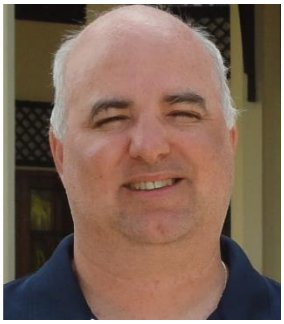

Étant donné l'urgence de la situation, elle s'est associée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Des employés des deux organisations ont travaillé d'arrache-pied pour aider les locataires dans le besoin rapidement.

Parmi ceux-ci : Yanick Guillot, conseiller en architecture de solutions au MAMH, Michel Turcotte, conseiller en financement à la SHQ et Osmane Akchiche, conseiller en architecture d'affaires et intégrateur à la SHQ.

LIRE LA SUITE

Le CIMM joint sa voix au mouvement de dénonciation du racisme systémique

Le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM), dont fait partie le SPGQ, invite les organisations gouvernementales, publiques, patronales et syndicales à se doter d'un plan d'action pour lutter contre toutes les formes de racisme.

Dans la foulée des grands mouvements de contestation contre le racisme et le racisme systémique, le CIMM souhaite ajouter sa voix à celles qui dénoncent les discriminations racistes, complètement contraires aux valeurs d'égalité et de justice sociale.

LIRE LA SUITE

FLASH INFO SPGQ

Fonction publique

Retour à la prestation de travail complète

Le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) a informé le SPGQ qu'il avait ciblé le 22 juin pour le retour à la pleine prestation de travail pour les membres de la fonction publique, sauf pour la communauté métropolitaine de Montréal où la cible est établie au 13 juillet. Il précise toutefois que le télétravail doit continuer d'être favorisé.

Cette orientation concerne le personnel de la fonction publique, mais le SPGQ s'attend cependant à des directives semblables pour d'autres unités d'accréditation. Le SPGQ effectue actuellement des vérifications auprès des différents employeurs.

À partir d'aujourd'hui, vous pourriez donc recevoir un appel de votre gestionnaire qui s'assurera que vous allez offrir votre prestation de travail complète. Dans certains cas, il pourrait aussi vous demander de vous rendre sur votre lieu de travail. Aucune exception n'est prévue et vous devrez vous conformer à la demande de votre gestionnaire, s'il y a lieu. Si vous ne pouvez pas fournir votre prestation de travail normale, vous devrez prendre congé.

Le SPGQ souhaite que le télétravail soit maintenu prioritairement pour tous ceux qui peuvent le faire et particulièrement pour les personnes qui ont des contraintes familiales ou une condition médicale particulière. Le syndicat continue de faire des représentations en ce sens auprès de l'employeur.

Le SPGQ fait aussi appel à l'humanité des gestionnaires afin que le retour à la pleine prestation de travail se fasse dans le respect des travailleurs. Le personnel professionnel de l'État a fait la démonstration, depuis le début de la pandémie, qu'il pouvait très bien fonctionner en télétravail. La très grande majorité offre déjà une pleine prestation de travail. Il n'est pas utile de précipiter les choses.

Si vous pensez être victime d'une décision préjudiciable ou non conforme, communiquez avec le SPGQ à accueil.rt@spgq.qc.ca ou au 1 800 463-5079.

FLASH INFO SPGQ

Coronavirus (COVID-19)

Le SPGQ vous informe

La situation de la pandémie de coronavirus évolue très rapidement. Vous trouverez toute l'information ainsi que des capsules vidéo dans les pages suivantes.

- Coronavirus (COVID-19)
- Foire aux questions.

Ces pages sont mises à jour au fur et à mesure que nous obtenons de nouvelles informations. Vous pouvez également consultez tous les bulletins Dernière heure diffusés à partir de cette page : https://spgq.qc.ca/derniere-heure/ .

Finalement, vous pouvez suivre notre page Facebook.

Bureaux fermés

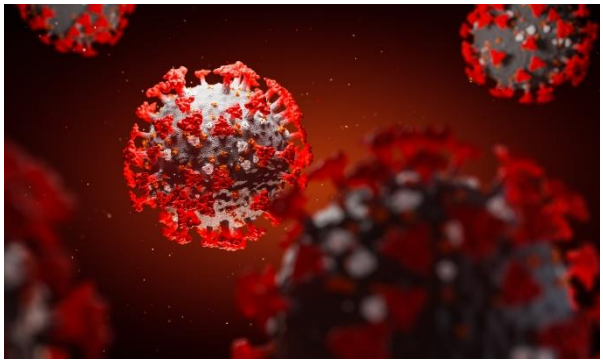

Les bureaux du SPGQ sont actuellement fermés. Notre personnel est toutefois en télétravail et il continue de répondre à vos questions par téléphone et par courriel.

Veuillez noter que nous recevons actuellement un volume élevé de demandes en raison de la pandémie. Avant de communiquer avec nous, nous vous invitons à consulter les pages citées plus haut.

Si vous ne trouvez pas la réponse que vous cherchez ou si vous vivez des problèmes avec votre employeur, n'hésitez pas à communiquer avec nos conseillers. Nous prenons la situation actuelle très au sérieux et nous tâchons de répondre à nos membres le plus rapidement possible.

FLASH INFO SPGQ

Le gouvernement publie son protocole de retour au travail

Le Secrétariat du Conseil du trésor a informé le SPGQ de sa stratégie d'intervention graduelle pour permettre la reprise progressive des activités en milieux de travail au sein des ministères et organismes.

Pour l'instant, le télétravail continue d'être privilégié lorsque c'est possible. Différentes mesures sont prévues au protocole pour limiter les risques de propagation du virus. Le SPGQ demeurera vigilant et interviendra si la santé et la sécurité de ses membres sont compromises.

Cliquez ici pour consulter le protocole de reprise graduelle des activités en milieu de travail dans le contexte de la COVID-19.

N'hésitez pas à communiquer avec votre délégué ou avec le SPGQ en cas de problème.

Coronavirus (COVID-19)

Reconnaître le travail des membres

Le SPGQ souhaite mettre en lumière ses membres qui, d'une manière ou d'une autre, travaillent à gérer la crise, ses conséquences et ses lendemains.

Vous en connaissez? Nous aurions besoin de votre collaboration pour nous fournir, avec l'accord des personnes concernées bien entendu, le nom de la personne, ses coordonnées, une photo d'elle, son titre et son rôle dans le contexte de la crise (une phrase).

Vous pouvez nous faire parvenir l'information à l'adresse suivante : nathalie.cote@spgq.qc.ca. Merci à l'avance de votre collaboration!

Télétravail

Ajustez votre poste de travail

Comme le télétravail risque de se poursuivre un bon moment pour plusieurs d'entre vous, l'ajustement de votre poste de travail pourrait vous inviter bien des maux. En effet, quelques astuces simples peuvent vous aider à prévenir les troubles musculosquelettiques. Consultez ce document produit par la Direction régionale de la santé publique de Montréal pour en savoir plus!

FLASH INFO SPGQ

Prochain congrès du SPGQ

Marche à suivre pour faire une proposition

La délégation se réunira en congrès les 15, 16 et 17 avril 2021 à Québec. Comme à chaque congrès, les membres de la délégation définiront les orientations et la marche à suivre du SPGQ pour les prochaines années. Cette rencontre permettra des discussions, des débats et un partage d'information. Tout cela dans le but d'établir la direction claire que devra prendre le SPGQ à l'avenir.

À cet effet, toute instance ou tout membre du congrès du SPGQ (délégué, délégué substitut, délégué suppléant) peut transmettre au secrétaire des propositions de changement à apporter aux statuts et aux règlements. Les propositions peuvent être transmises par la poste ou par courriel à adi.jakupovic@spgq.qc.ca. Elles doivent obligatoirement parvenir à Adi Jakupović, secrétaire du SPGQ, **avant le 15 septembre 2020, à 16h30**. Les propositions ainsi reçues seront inscrites dans un avis de motion qui sera envoyé à tous les membres du congrès au plus tard le 15 novembre 2020. Cet avis doit être transmis également à tout membre du SPGQ qui en fait la demande au secrétaire.

Comme le prévoient les statuts, toute proposition doit être appuyée par au moins de 10 membres du congrès provenant d'au moins deux unités de travail, peu importe la section ou une résolution du conseil de section si la section compte moins de 10 membres du congrès, et ce, pour les sections basées dans les régions de Québec et de Montréal. Pour les autres régions, le nombre d'appuyeurs est d'au moins 10 membres du SPGQ.

À cet effet, un gabarit peut être utilisé pour faciliter la présentation. Cliquez ici pour accéder au gabarit.

Tout membre du SPGQ qui veut proposer des modifications aux statuts et règlements doit communiquer avec son ou sa délégué(e) qui se chargera obligatoirement de présenter sa proposition dûment appuyée au secrétaire du SPGQ dans les délais requis.

FLASH INFO SPGQ

Les professionnels en action

Souvent invisibles, méconnus et peu spectaculaires, les gestes posés par les professionnels assurent pourtant la stabilité, le bon fonctionnement, la planification, le respect, le rayonnement et la santé des institutions québécoises. Cette chronique propose quelques articles où le travail des professionnels s'illustre au quotidien en une multitude de facettes, aux quatre coins du Québec.

Vous avez des articles ou des anecdotes qui mettent en valeur le rôle des professionnels? Merci de nous les partager à communications@spgq.qc.ca!

(MAC) Le MAC rouvre, conversation avec John Zeppetelli
La Presse, 24 juin 2020

(Ministère de la Culture) Québec allonge 6,8 millions pour aider le milieu du livre
La Presse, 25 juin 2020

(MCQ) Histoires de pêche au Musée de la civilisation: entrer dans l'univers des pêcheurs québécois
Le Soleil, 25 juin 2020

(MAPAQ) Québec accorde une aide financière de 150 000 $ à la Fromagerie L'Ancêtre
CNW, 29 juin 2020

(AMF) L'AMF publie son énoncé annuel des priorités
Finances et investissement, 30 juin 2020

(BaNQ) Réouverture progressive de la Grande Bibliothèque le 2 juillet
Lien multimédia, 29 juin 2020

(CMADQ) Le Conservatoire rend hommage à ses finissants en musique après une fin d'année perturbée par le confinement
Ludvig Van Montréal, 19 juin 2020